

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 23 septembre 2012

Electrabel invite le gouvernement à une discussion constructive sur les différents dossiers énergétiques

L'énergie est au cœur de l'actualité et des débats : prix, nouveaux paramètres d'indexation, sécurité d'approvisionnement, avenir du nucléaire. Electrabel lance dans ce contexte un appel à la rationalité et au dialogue constructif avec les autorités.

L'Etat belge et le Groupe GDF SUEZ ont en 2009 signé un protocole d'accord engageant les deux parties sur une série de points. Ce protocole et les engagements pris précédemment prévoient la prolongation des centrales de Doel 1, Doel 2 et Tihange 1 (détenue à 50/50 avec EDF) dans un cadre global qui assure le partage des bénéfices du nucléaire à l'avantage de l'ensemble de la société belge :

- L'Etat belge, sous la forme d'une contribution nucléaire comprise entre 215 et 245 millions € pour les années 2010-2014
- Les industriels, via une prise de participation à long terme dans le nucléaire (droits de tirage)
- Les ménages avec des mesures au niveau des prix
- Et des investissements importants et de la création d'emplois.

PRESS ELECTRABEL

Anne-Sophie Hugé (fr)
☎ + 32 473 48 14 12

Lut Vande Velde (nl)
☎ + 32 478 30 63 06

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.*

Electrabel a depuis pris sa part dans l'exécution des engagements. Le Gouvernement de son côté a décidé de fermer les centrales de Doel 1 et Doel 2 et parle aujourd'hui d'augmenter sensiblement et de façon unilatérale la contribution nucléaire à 550 millions d'euros.

Electrabel souhaite pouvoir ouvrir un dialogue constructif avec les représentants de l'Etat belge sur base de l'accord de 2009 : ce qui signifie en plus de l'impôt des sociétés et des diverses taxes, notamment des mesures au profit des clients et le paiement d'une contribution nucléaire conséquente. Pas l'un ou l'autre mais bien l'ensemble des éléments constitutifs de l'accord de 2009 dans un contexte où la diminution des prix pour le consommateur final constitue une priorité tant pour le Gouvernement que pour Electrabel.

Electrabel est une entreprise responsable :

1. Responsable en matière de sécurité nucléaire, la priorité absolue où aucun doute n'est permis. Electrabel travaille avec un groupe d'experts solide (Areva, Oak Ridge National Laboratory,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Universités,...) pour expliquer sans équivoque la situation des cuves de D3 et T2 et dans le but de proposer, quand toutes les garanties seront réunies, leur redémarrage.

2. Responsable vis-à-vis de ses clients en leur garantissant sécurité d'approvisionnement et un haut niveau de service (reconnu par les régulateurs) et d'innovation. Electrabel gère localement un parc de production propre, proche de ses clients et diversifié (parc qui couvre les besoins de ses clients) et bénéficie de contrats long terme pour le gaz qui échappent à la volatilité des marchés, comme demandé à l'époque par les autorités.
3. Responsable aussi comme investisseur, acteur économique important, employeur de référence pour 7.000 collaborateurs, filiale d'un grand Groupe, GDF SUEZ, qui occupe une place historique dans notre pays et demande, légitimement, d'avoir des garanties pour pouvoir investir et développer des activités nouvelles. La stabilité du cadre légal et réglementaire est une condition essentielle pour chaque acteur économique. Electrabel n'a jamais rien dit d'autre et défend en conséquence ses intérêts.

PRESS ELECTRABEL

Anne-Sophie Hugé (fr)
☎ + 32 473 48 14 12

Lut Vande Velde (nl)
☎ + 32 478 30 63 06

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.*